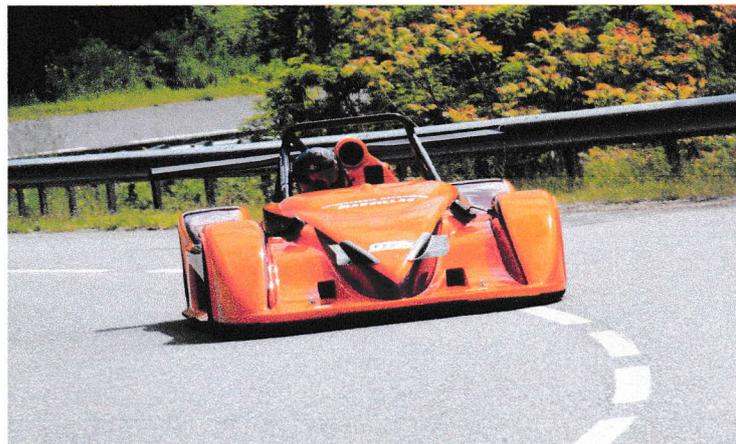


4^{ème} COURSE DE CÔTE REGIONALE DE ROQUEFORT 11 ET 12 MAI 2024 REGLEMENT PARTICULIER MODERNE



*Le présent règlement particulier complète le règlement standard des courses de côte.
Le permis d'organisation délivré, l'organisateur doit envoyer un exemplaire du règlement à chacun des officiels de la compétition. Il doit également adresser à ces officiels un exemplaire de chaque additif dès son approbation par la FFSA.
Le règlement définitif ne doit pas être diffusé avant le retour du pré-règlement visé par la FFSA.*

L'ASSOCIATION SPORTIVE AUTOMOBILE SUD AVEYRON

Organise le 11 et 12 mai 2024

Sous le patronage de l'Association Sportive Automobile Sud Aveyron

Une compétition automobile régionale dénommée :

4^{ème} Course de Côte Régionale de Roquefort

Cette compétition compte pour :

La Coupe de France de la Montagne 2024 - Coef : 1.

Le Championnat de la Ligue Régionale **Occitanie Pyrénées** de la montagne 2024.- Coef : 2

Le Challenge des Commissaires de la Ligue Régionale **Occitanie Pyrénées 2024**.

Le présent règlement a été approuvé par la Ligue Occitanie Pyrénées sous le numéro :

en date du ,

et enregistré à la FFSA sous le permis d'organisation numéro :

en date du

Comité d'organisation :

ASA Sud-Aveyron

Président : Marc AMICO

Adresse : Le Combalou - 6, avenue de Moussac – Lauras 12250 ROQUEFORT sur SOULZON

Téléphone : 06.83.32.04.60 - Adresse mail : asasudaveyron@orange.fr

Organisateur technique

ASA Sud-Aveyron

Président : Marc AMICO

Adresse : Le Combalou - 6, avenue de Moussac – Lauras 12250 ROQUEFORT sur SOULZON

Téléphone : 06.83.32.04.60 - Adresse mail : asasudaveyron@orange.fr

Le présent règlement particulier complète le règlement standard des Courses de Côtes et Slaloms.

Les organisateurs s'engagent à respecter l'ensemble de la réglementation applicable à l'événement prévu et notamment le titre 1er des prescriptions générales édictées par la FFSA.

ARTICLE 1P. ORGANISATION DE LA COURSE

1.1P. OFFICIELS

Président du Collège des Commissaires Sportifs	Mr Marcel CABROL	Licence n°14590/0905
Commissaires Sportifs (au nombre de 2 ou 4)	Mme Sylvie POUJOL	Licence n°227594/0906
	Mr Lionel CALAGE	Licence n°6734/0906
Directeur de Course	Mr Yves ESCLOUPE	Licence n°76046/0903
Directeur de Course Adjoint	Mr Lyonel JACOUTOT	Licence n°170447/0906
Commissaires Techniques (B au minimum)	Mr André FOURMENT	Licence n°6222/0910
	Mr Christophe NATEWAJKO	Licence n°43054/0806
	Mr Marcel CERDAN	Licence n°19463/0815
	Mr Michel ALGANS	Licence n°299446/0903
Chargé de la mise en place des moyens	M.	Licence n°
Chargés des relations avec les concurrents (CS)	Mr Christophe BREFUEL	Licence n°224849/0906
	Mr Christian AMBLARD	Licence n°198960/
Chargé des Commissaires de route	Mr Julien CHOISIT	Licence n°297541/0906
Chronométrateurs	Mr Jean Louis ALLE	Licence n°2267/0805
	Mr Kévin LABEAUME	Licence n°250256/0805
Classements	M	Licence n°
Relation avec la presse	Mr Christophe BREFUEL	Licence n°224849/0906
Commissaires sportifs délégués au parc d'assistance et fermé, et points de retournement.	Mr Stéphane ROUANET	Licence n°296840/0903
	Mme Carine ROUANET	Licence n°298583/0903
	Mr Guillaume AMBLARD	Licence n°171372/0906
	Mr Jean Luc PIN	Licence n°180603/0906
	Mr Jean Christophe POUJOL	Licence n°227595/0906

1.2P. HORAIRES

Clôture des engagements le **mardi 07 mai 2024 à minuit.**

Publication de la liste des engagés le **jeudi 09 mai 2024.**

Vérifications administratives le **samedi 11 mai 2024 de 15 heures à 18 heures 45** et le **dimanche 12 mai 2024 de 07 heures à 08 heures**, salle des fêtes de ROQUEFORT SUR SOULZON.

Vérifications techniques le **samedi 11 mai 2024 de 15 heures 15 à 19 heures** et le **dimanche 12 mai 2024 de 07 heures 15 à 08 heures 15** devant l'Office de Tourisme de ROQUEFORT SUR SOULZON.

Affichage de la liste des concurrents autorisés à prendre part aux essais le **dimanche 12 mai 2024 à 08 heures 25**, salle des fêtes de ROQUEFORT SUR SOULZON.

Briefing des commissaires le **dimanche 12 mai 2024 à 08 heures** (ligne de départ)

Essais non chronométrés le **dimanche 12 mai 2024 de 08 heures 30 à 09 heures 15**.

Essais chronométrés le **dimanche 12 mai 2024 de 09 heures 30 à 12 heures**.

Briefing des pilotes **par écrit le samedi 11 mai 2024 et le dimanche 12 mai 2024** lors des vérifications administratives.

Affichage de la liste des concurrents autorisés à prendre part à la course le **dimanche 12 mai 2024 à 12 heures 45**, salle des fêtes de ROQUEFORT SUR SOULZON.

Course

- 1^{ère} montée le **dimanche 12 mai 2024 à partir de 14 heures**.
 - 2^{ème} montée le **dimanche 12 mai 2024 à partir de 15 heures 15**.
 - 3^{ème} montée le **dimanche 12 mai 2024 à partir de 16 heures 30**.
- Une 4^{ème} montée est susceptible d'être organisée à la discrétion du Directeur de Course selon l'horaire

Les horaires des essais et de la course sont donnés à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiés par la Direction de Course. Les concurrents en seront informés par affichage.

Affichage des résultats provisoires : le **dimanche 12 mai 2024 après l'arrivée du dernier concurrent en parc fermé**

PODIUM et remise des prix : le **dimanche 12 mai 2024 à 18 heures 30**, salle des fêtes de ROQUEFORT SUR SOULZON.

Les concurrents pourront retirer leur prix et les chèques correspondants à la remise des prix.

Réunions du Collège des Commissaires Sportifs :

Réunion 1 : le **samedi 11 mai 2024 à 18 heures 45**, salle des fêtes de ROQUEFORT SUR SOULZON.

Les réunions suivantes seront fixées par le Président du Collège.

1.3P. VERIFICATIONS

Vérifications administratives le **samedi 11 mai 2024 de 15 heures à 18 heures 45** et le **dimanche 12 mai 2024 de 07 heures à 08 heures**, salle des fêtes de ROQUEFORT SUR SOULZON.

Vérifications techniques le **samedi 11 mai 2024 de 15 heures 15 à 19 heures** et le **dimanche 12 mai 2024 de 07 heures 15 à 08 heures 15**, devant l'Office de Tourisme de ROQUEFORT SUR SOULZON.

Vérifications nécessitant un démontage seront effectuées au Garage :Carrosserie

Adresse : **Carrosserie DE LAUMIERE – 12490 SAINT-ROME DE CERNON**

Taux horaire maximum de la main-d'œuvre : 60 € TTC

Les concurrents devront présenter leur permis de conduire ainsi que leur licence et sont tenus de présenter la fiche d'homologation de leur voiture et le passeport technique (pour les concurrents français).

Aucune vérification ne sera effectuée après l'heure de fermeture de contrôle soit le **dimanche 12 mai 2024 à 08 heures 15**.

A l'issue des vérifications techniques, la liste exacte des partants aux essais sera obligatoirement affichée après avoir été entérinée par le Collège des Commissaires Sportifs dont la réunion est prévue le **dimanche 12 mai 2024 à 08 heures 30**.

ARTICLE 2P. ASSURANCES

Voir règlement standard des courses de côte et slaloms.

ARTICLE 3P. CONCURRENTS ET PILOTES

3.1P. ENGAGEMENTS

Les engagements seront reçus à partir de la parution du présent règlement à l'adresse suivante :

M. Lyonnell JACOUTOT – Résidence du Bois – Avenue des Pins - 12490 SAINT-ROME DE CERNON jusqu'au **mardi 07 mai 2024 à minuit**.

Les droits d'engagement sont fixés à 310. €, réduits à 160 €, pour les concurrents acceptant la publicité optionnelle de l'organisateur.

Pour être valables, les engagements devront **obligatoirement** être accompagnés des droits d'engagement

Les chèques devront être établis à l'ordre de : ASA Sud-Aveyron

Si quatre jours avant le début de la compétition, le nombre d'engagements enregistrés est inférieur à 40, les organisateurs se réservent le droit d'annuler la compétition. Les intéressés seraient immédiatement prévenus de cette décision.

ARTICLE 4P. VOITURES ET EQUIPEMENTS

4.1P. VOITURES ADMISES

Le nombre des voitures admises est fixé à 75

Les groupes et classes admis sont précisés dans l'article 4 du règlement standard des courses de côte.

Une même voiture pourra être utilisée successivement par 2 conducteurs.

4.2P. CARBURANT - PNEUMATIQUES - EQUIPEMENTS

Voir règlement standard des courses de côte.

4.3P. NUMEROS DE COURSE

Voir règlement standard des courses de côte.

4.4P. MESURES ET DISPOSITIFS DE SECURITE

Voir tableau de sécurité.

ARTICLE 5P. PUBLICITES

Voir règlement standard des courses de côte.

Publicité obligatoire (non rachetable) et publicité optionnelle feront l'objet d'un additif.

ARTICLE 6P. SITES ET INFRASTRUCTURES

6.1P. PARCOURS

La course de côte de ROQUEFORT se situe sur la commune de ROQUEFORT SUR SOULZON (12250).

La course se déroulera en 3 montées. (4^{ème} montée à a discrétion du Directeur de Course)

Procédure de départ : chaque voiture partira dans l'ordre de passage prévu à l'article 7 du règlement standard.

Départ : route de Tendigues en direction de la D23

Arrivée : sur la D23 à 280 mètres avant l'entrée dans le village de ROQUEFORT SUR SOULZON

Pente moyenne : 5%

Longueur du parcours : 1900 mètres

Modalités de retour au départ : par la route de course en convoie

Parc de départ (*lieu*) : Parking salle des fêtes de ROQUEFORT SUR SOULZON.

Parc d'arrivée (*lieu*) : Parking salle des fêtes de ROQUEFORT SUR SOULZON.

6.2P. ROUTE DE COURSE

L'accès au départ se fait en convoie par la route de course (D23) à partir du parc d'assistance de ROQUEFORT SUR SOULZON jusqu'à la ligne de départ sur la route de Tendigues.

6.3P. FILE DE DEPART

File de départ : route de Tendigues

6.4P. SIGNALISATION

Voir règlement standard des courses de côte.

6.5P. PARC CONCURRENT

Les parcs concurrents seront situés parking de la salle des fêtes de ROQUEFORT SUR SOULZON .

Les parcs concurrents seront accessibles à partir de **14 heures le samedi 11 mai 2024** .

Les remorques devront être garées à.....

6.6P. PARC FERME FINAL

Le parc fermé final obligatoire (sous peine de disqualification d'office) pour tous les concurrents classés est situé parking de la salle des fêtes à ROQUEFORT SUR SOULZON.

6.7P. TABLEAUX D'AFFICHAGE OFFICIELS

Les tableaux d'affichage seront placés :

- pendant les vérifications au parc des vérifications : salle des fêtes de ROQUEFORT SUR SOULZON
- pendant les essais et la course au parc départ : salle des fêtes de ROQUEFORT SUR SOULZON
- pendant le délai de réclamation après l'arrivée, au parc fermé d'arrivée : salle des fêtes de ROQUEFORT SUR SOULZON

Tous les documents portés à la connaissance des concurrents sur le tableau d'affichage leurs seront opposables. Les pilotes assumeront seuls les conséquences d'une éventuelle ignorance de leur part des dispositions ou des changements d'horaires qui pourraient se décider dans l'heure qui précède leur départ.

6.8P. PERMANENCE

Pendant la compétition, une (ou des) permanences (s) se tiendra (ont) :

Salle des fêtes de ROQUEFORT SUR SOULZON le **samedi 11 mai 2024 de 15 heures à 19 heures** et le **dimanche 12 mai 2024 de 08 heures 30 à 18 heures 30.**

Téléphone permanence n° 06 11 55 10 45 (Lionel CALAGE)

Centre de secours le plus proche :

Lieu : **ROQUEFORT SUR SOULZON** Téléphone n° **18** ou **112**

ARTICLE 7P. DEROULEMENT DE L'EPREUVE

7.2P. CONFERENCE AUX PILOTES (BRIEFING)

La conférence aux pilotes (briefing) en complément du briefing écrit et si nécessaire aura lieu le **dimanche 12 mai 2024 à 12 heures 15 au parc d'arrivée**

La présence de tous les pilotes et des commissaires chefs de poste y est obligatoire.

7.3P. COURSE

Voir règlement standard des courses de côte.

Préciser la procédure de départ : **aux feux tricolores.**

7.4P. ECHAUFFEMENT DES PNEUMATIQUES

Tout moyen de chauffe des pneumatiques est interdit dans les compétitions régionales.

ARTICLE 8P. PENALITES

Voir règlement standard des courses de côte.

ARTICLE 9P. CLASSEMENTS

Le classement s'effectuera sur la meilleure montée de course. Les classements officiels provisoires seront affichés au Parc Fermé après l'arrivée du dernier concurrent en parc fermé.

Les classements suivants seront établis :

- un classement général .
- un classement général féminin.
- un classement par groupes.
- un classement par classes.

ARTICLE 10P. PRIX

La remise des prix se déroulera le dimanche 12 mai 2024 à 18 heures 30, salle des fêtes de ROQUEFORT SUR SOULZON

Les prix en espèces et les coupes sont non cumulables.

Répartition des prix	1er	2ème	3ème
Classement Scratch	300 €	250 €	200 €



Groupe	1er	2ème	3ème
Moins de 2	80€		
De 2 à 5	160€		
De 6 à 10	160€	90€	
11 et +	160€	90€	50€



Classe	1er	2ème	3ème	Féminines	1ere	2ème	3ème
Moins de 2	60€			Moins de 2	80 €		
De 2 à 5	120€			De 2 à 5	160 €		
De 6 à 10	120€	70€		De 6 à 10	160 €	90 €	
11 et +	120€	70€	40€	11 et +	160 €	90 €	50 €